

**ELECTION - RENOUELEMENT COMPLET DES PERSONNELS AU CONSEIL DE
L'UFR SPSE**

DATE : mardi 27 novembre 2018

COLLEGE B

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 62

2 - Nombre de votants : 30

3 - Nombre de suffrages : 30

- Bulletins blancs et nuls : 1

- Suffrages exprimés : 29

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

$$\frac{\text{TOTAL DES VOIX OBTENUES
PAR LES LISTES EN PRESENCE}}{\text{NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR}} = \frac{29}{10} = 2,9$$

Considérant le quotient électoral,

Considérant que la liste « UFR SPSE (B) » a obtenu 29 voix,

SONT ELUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus - titulaires
UFR SPSE (B)	29	10	0	0	0	<ul style="list-style-type: none">- CHAUDOYE Guillemine- SCHNEIDER Emmanuel- ZETLAOUI Mélanie- JEUNESSE Christophe- RIGAL Natalie- LEGAL Jean-Baptiste- GEBERZAHNN Nicole- MORVAN Yannick- VAYRE Emilie- AVEZOU Virginie

Les nouveaux élus prendront leurs fonctions le 3 décembre 2018.

Fait à Nanterre le 28 novembre 2018

Le Président de l'Université

Jean-François BALAUDÉ

